

ROF N° 50

16 décembre 2011

Approbation fédérale

En date du 29 novembre 2011, le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) a **approuvé** certaines dispositions de l'acte législatif suivant :

Loi du 7 septembre 2011 sur les sites pollués (LSites)

2011_084

*Art. 1, 2, 3, 5, 6 al. 2, 7, 8, 9, 10 al. 3, 11 al. 1 et 2, 13, 33, 34 et
35*
